

L'IMMOBILIERE De TOULOUSE

Mesdames, Messieurs, Chers habitants de la résidence,

Nous avons le plaisir de vous informer que le conseil syndical a décidé la mise en location de la place de stationnement handicapée situé au rez-de-chaussée du bâtiment, moyennant un loyer de **80 € mensuels**.

Cette décision est motivée par la problématique grandissante du stationnement dans le quartier et par les demandes répétées de nombreux résidents.

A cette fin, nous invitons toute personne intéressée par cette prise à bail à envoyer à **compter du lundi 16 décembre 2013**, un dossier complet (liste des pièces en bas de page), par mail à l'adresse suivante :

jljg@immodt.com

Le premier dossier complet reçu à compter de la date ci-dessus indiquée et répondant aux critères usuels en matière de solvabilité, sera choisi.

Il est entendu que la priorité sera donnée aux dossiers des personnes demeurant effectivement dans la résidence, et également, compte tenu de la vocation initiale de cette place (le stationnement des personnes à mobilité réduite), à toute personne pouvant justifier d'un tel handicap.

Le blog de la résidence demeure ouvert à toute réaction ou remarque constructive.

Sentiments dévoués.

Le Conseil Syndical

Pièces du dossier
- dernier bulletin de salaire,
- copie de la carte d'identité
- copie de la ou des cartes grises des véhicules amenés à stationner,
- justificatif de domicile (EDF ...)
- dernier avis d'imposition